PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES



Demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme

Le Conseil municipal rendra une décision sur des demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 11 août 2025, à compter de 19h30, à la salle du conseil municipal temporairement relocalisée au 2002, rue des Lilas, La Conception.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
chemin des Novateurs	Autoriser qu'un espace privatif d'un projet intégré situé dans la zone RR-13 ne soit
Lot 6 294 752	pas desservi, alors que le règlement exige qu'il soit partiellement desservi.
Demande numéro : 2025-20028	
167, chemin des Novateurs	Autoriser qu'un espace privatif d'un projet intégré situé dans la zone RR-13 ne soit
Demande numéro: 2025-20035	pas desservi, alors que le règlement exige qu'il soit partiellement desservi.
3348, chemin des Aulnes	Régulariser le bâtiment principal qui est situé à 4.21 m de la ligne avant plutôt qu'à
Demande numéro : 2025-20033	un minimum de 6 m.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à ces demandes par courriel à direction@municipalite.laconception.gc.ca

Donné à La Conception le 23 juillet 2025

Josiane Alarie

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.laconception.qc.ca, le 23 juillet 2025

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 23 juillet 2025

losiane Alarie

Directrice générale et greffière-trésorière